



VILLE DE  
**Millau**

**Note de présentation brève et synthétique  
retravaçant  
les informations financières essentielles  
jointes au  
Budget primitif 2019.**

**Dispositions de l'article 107  
de la loi « NOTRÉ » du 7 août 2015**

## Préambule

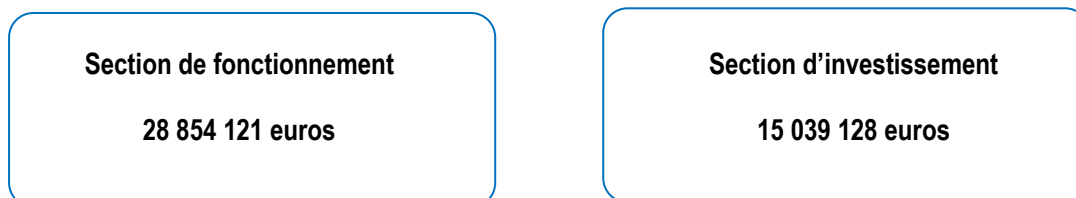
Le code général des collectivités territoriales dispose, en son article L.2312-1, « dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci... ».

Ce dernier s'est tenu lors du conseil municipal du 7 février 2019.

## I. Budget principal : analyse du budget primitif 2019

### 1. Un équilibre assuré entre maîtrise drastique des dépenses et l'optimisation des recettes communales :

En 2019, la masse budgétaire globale du budget général (mouvements réels et d'ordre) s'élève à 43 893 249 euros et se répartit de la façon suivante :

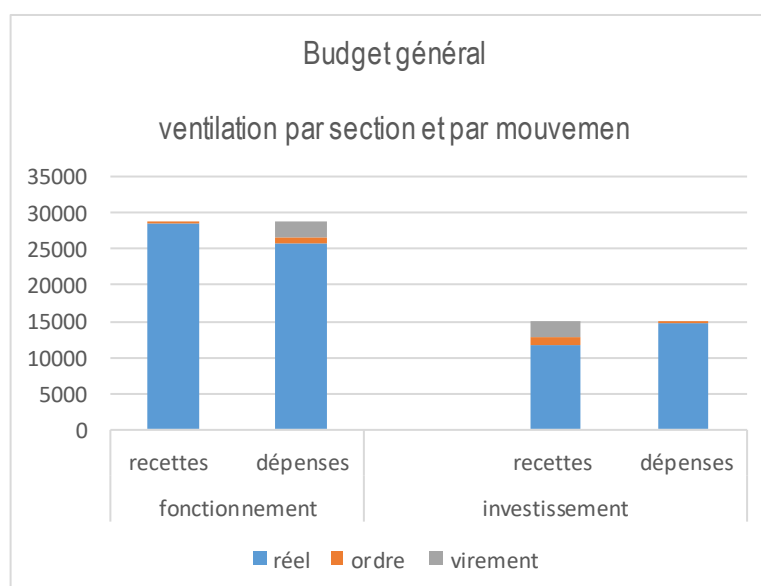


On distingue deux catégories d'inscription budgétaire :

- Les dépenses et les recettes réelles qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement effectif.
- Les dépenses et les recettes d'ordre qui sont des opérations comptables internes à la collectivité n'entraînant pas de mouvement de trésorerie, exemples : amortissements, travaux en régie ....

La section de fonctionnement affichant plus de recettes que de dépenses, un virement depuis celle-ci vers la section d'investissement permet de l'équilibrer en participant à l'autofinancement de la section d'investissement.

Pour 2019, le virement s'élève à 2 257 394 euros.



La construction du budget de fonctionnement est très ajustée par rapport au compte administratif 2018.

Une faible évolution des recettes de fonctionnement dû à la baisse du taux de 1% du foncier bâti.

Un programme d'investissement ambitieux.

## 2. Une section de fonctionnement impactée par une réorganisation des services

### a. Les dépenses de fonctionnement :

Le tableau ci-dessous reprend les évolutions budgétaires sur les différents chapitres de la section de fonctionnement hors mouvement d'ordre.

CHAPITRES		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019	EVOLUTION
011	Charges à caractère général	4 899 494,00	5 323 816,00	5 450 602,00	5 115 900,00	-6,14%
	hors travaux en régie	4 654 216,00	5 160 159,00	5 286 731,00	4 932 522,00	-6,70%
012	Charges de personnel	14 557 871,00	15 151 291,00	14 759 557,00	14 900 000,00	0,95%
65	Autres charges de gestion courante	4 074 988,00	4 111 818,00	4 093 327,00	4 042 063,00	-1,25%
<b>TOTAL DES DEPENSES COURANTES</b>		<b>23 532 353,00</b>	<b>24 586 925,00</b>	<b>24 303 486,00</b>	<b>24 057 963,00</b>	<b>-1,01%</b>
014	Atténuations de produits	100 587,00	164 885,00	255 631,00	279 065,00	9,17%
66	Charges financières	1 190 228,00	1 116 879,00	1 035 253,00	978 000,00	-5,53%
67	Charges exceptionnelles	743 417,00	549 959,00	472 607,00	391 700,00	-17,12%
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (hors dépenses imprévues)</b>		<b>25 566 585,00</b>	<b>26 418 648,00</b>	<b>26 066 977,00</b>	<b>25 706 728,00</b>	<b>-1,38%</b>

En opérations réelles, les dépenses de fonctionnement proposées au vote s'élèvent à 25,706M€. L'évolution est limitée à 0,08% par rapport au budget 2018 et en diminution de 6,14% par rapport au compte administratif 2018.

#### En détail et par chapitre

➤ **Le chapitre 011 « charges à caractère général » : 5,115M€**

Il représente 19,90% des dépenses réelles.

La diminution constatée par rapport au budget primitif 2018 résulte de la baisse des postes fournitures, carburants, documentation et aussi un ajustement des crédits de 2018 réalisés.

➤ **Le chapitre 012 « charges de personnel » : 14,900M€**

Représente 57,96% des dépenses réelles.

Son évolution maîtrisée à 0,29% prend en compte l'intégration du personnel du CCAS pour la livraison des repas à domicile, le GVT et le retour du PPCR gelé en 2018 ainsi que le nouveau marché d'assurances limité aux risques accidents de travail.

➤ **Le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : 4,042M€**

Représente 15,72% des dépenses de fonctionnement.

Il est légèrement en baisse par rapport au budget primitif 2018 de l'ordre de 24 000 euros. La baisse de la subvention au CCAS (2018 : 1,610M€ contre 1,434M€ en 2019) liée au transfert du personnel du CCAS et la subvention d'équilibre au budget annexe de la restauration (0,230M€ en 2018 contre 0,383 en 2019) se compensent.

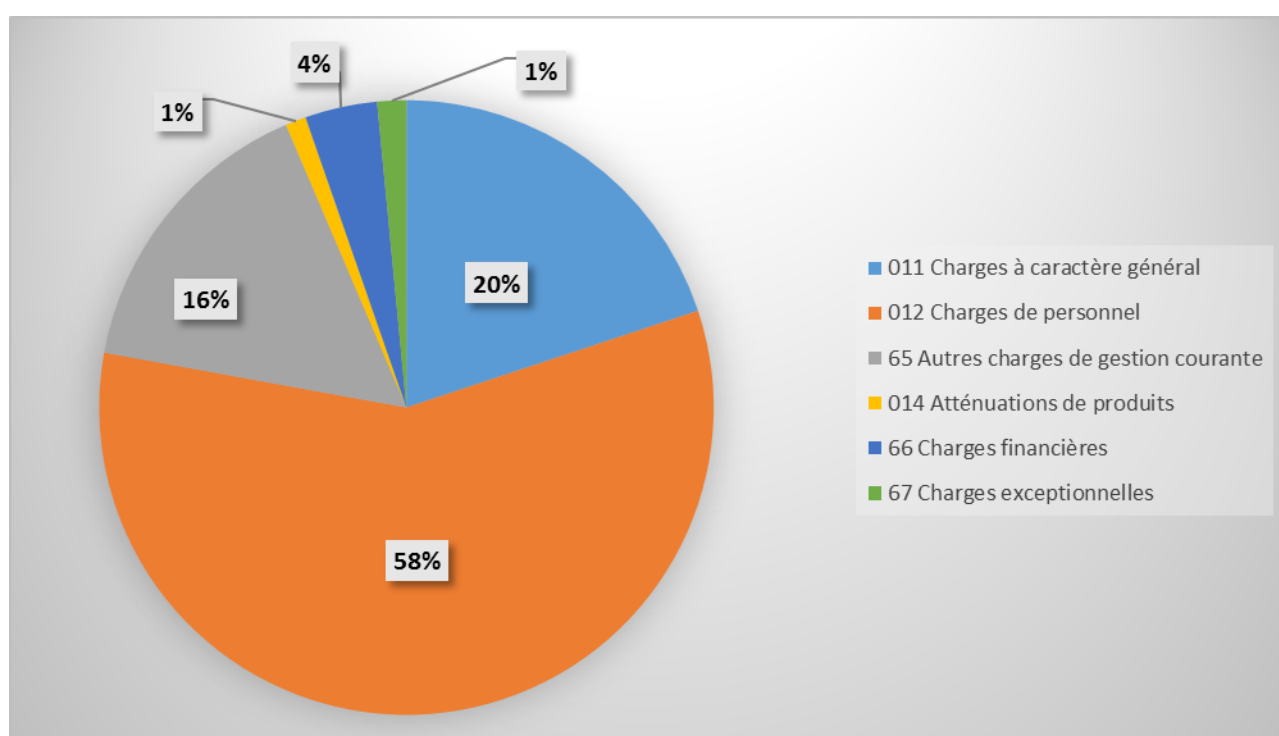
Les subventions aux associations millavoises s'élèvent à 1,536M€.

➤ **Le chapitre 66 « charges financières » : 0,978M€**

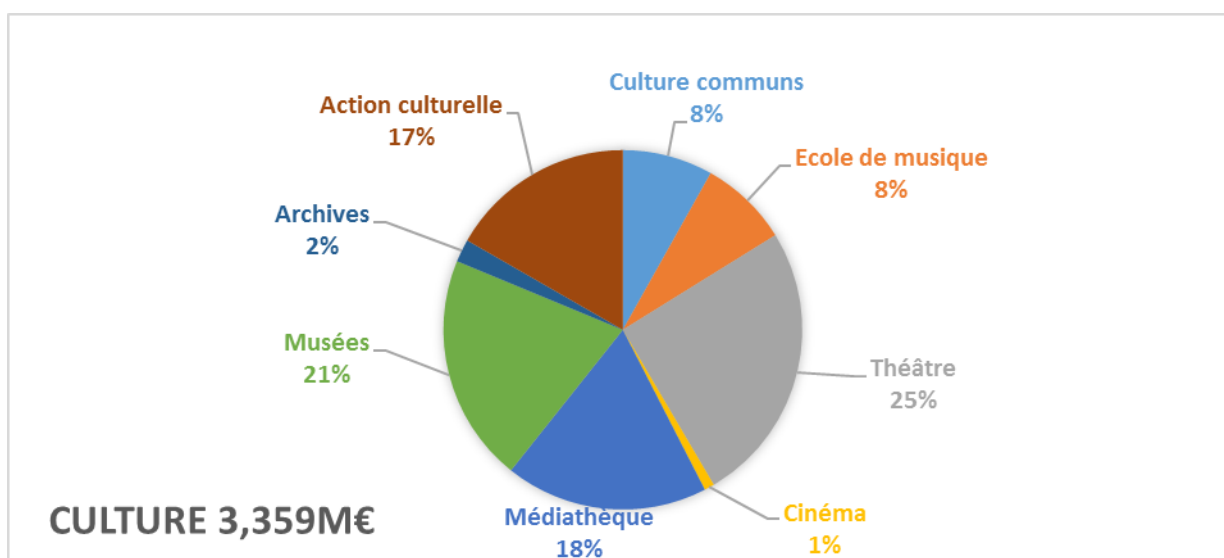
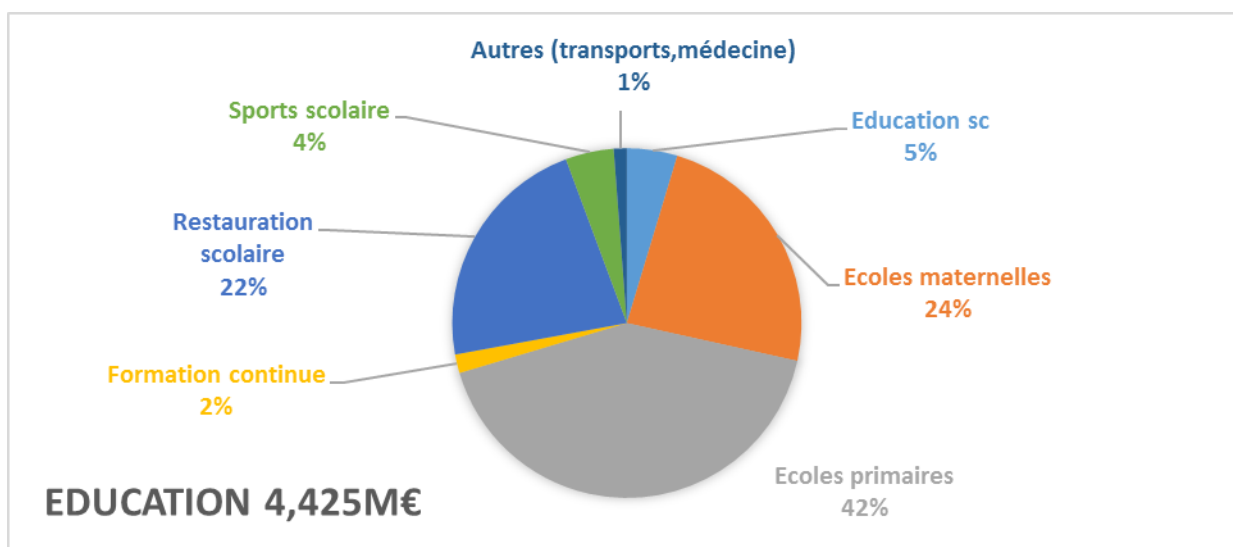
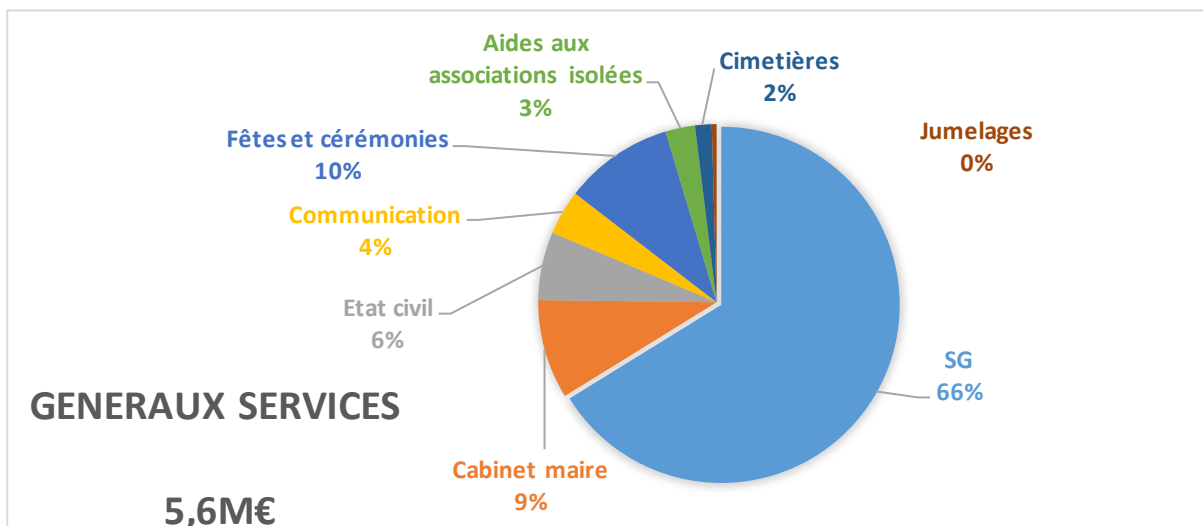
Représente 3,80% des dépenses réelles de fonctionnement et, est en baisse de 9,02%.

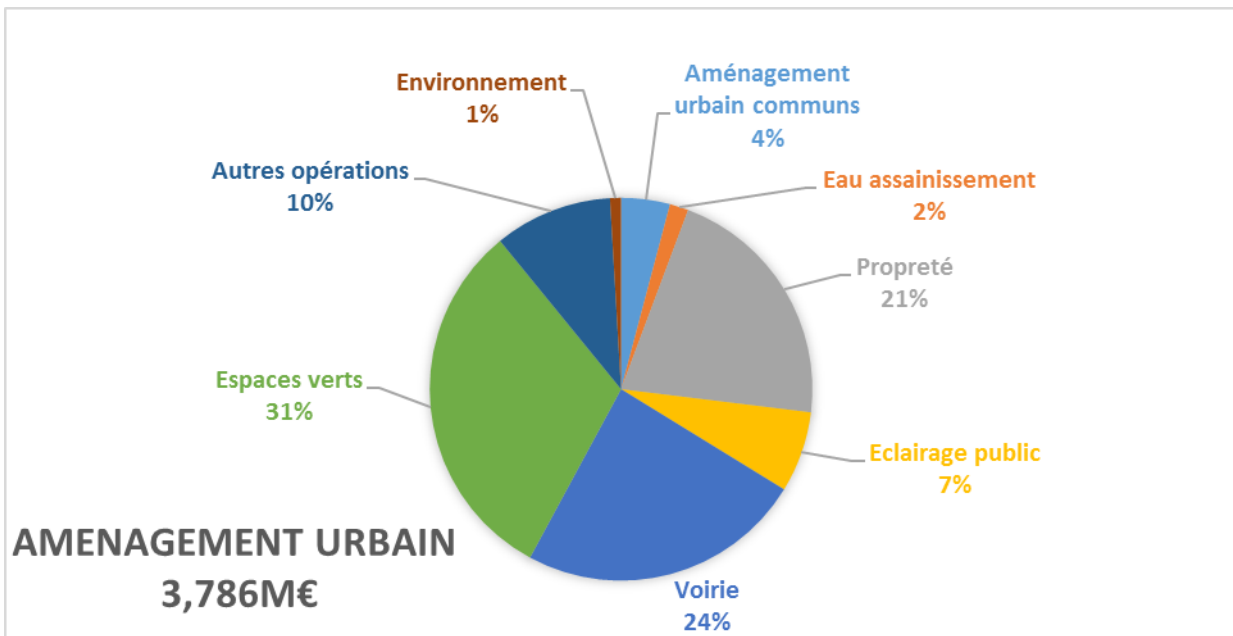
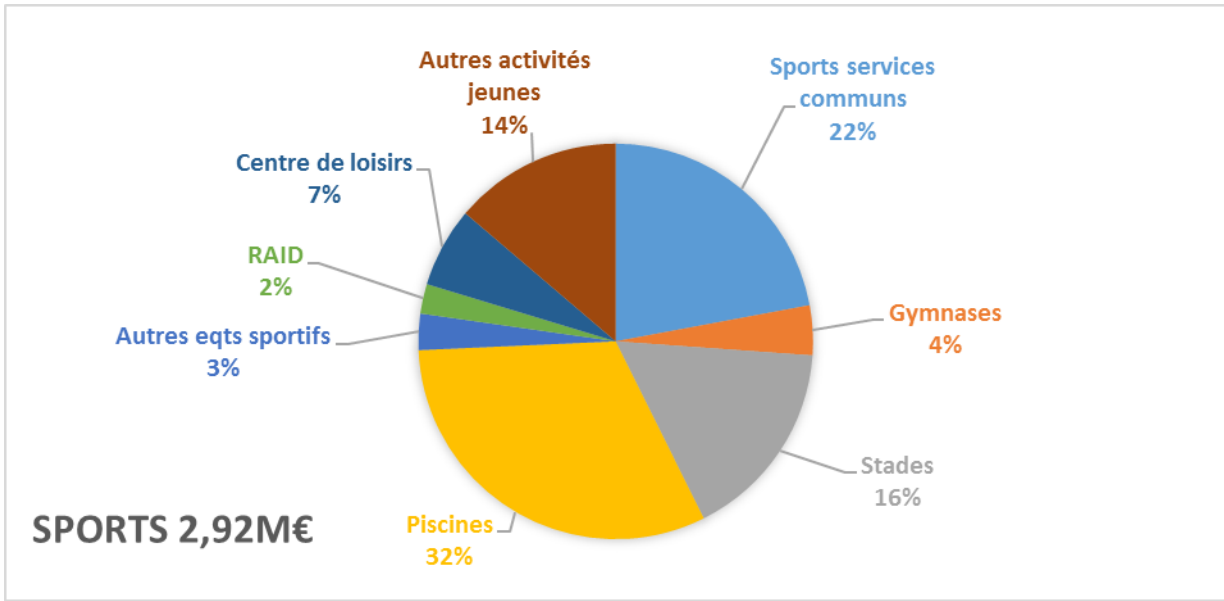
➤ **Le chapitre 67 « charges exceptionnelles » : 0,391M€**

Représente 1,52% et comprennent essentiellement la subvention d'équilibre au budget annexe du parking capelle pour un montant de 362 700 euros et la subvention de 25 000 euros pour l'aire de brocuejous.



### Dépenses de fonctionnement par secteurs





## b. Les recettes réelles de fonctionnement :

Une faible évolution des recettes mais optimisées pour pallier l'augmentation de la taxe foncière de la communauté de communes Millau Grands Causses.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à la somme de 28,657M€ soit une évolution de 0,34% par rapport au budget primitif 2018.

CHAPITRES		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019	EVOLUTION
70	Produits des services	1 170 820,00	1 153 115,00	1 116 932,00	1 225 760,00	9,74%
013	Atténuations de charges	677 154,00	484 929,00	389 060,00	200 000,00	-48,59%
73	Impôts et taxes	21 042 544,00	21 099 687,00	21 445 880,00	21 543 573,00	0,46%
74	Dotations et subventions	5 393 261,00	5 441 307,00	5 400 582,00	5 163 558,00	-4,39%
75	Autres produits de gestion	920 504,00	752 963,00	513 974,00	437 420,00	-14,89%
76	Produits financiers	39,00	36,00	34,00	0,00	-100,00%
77	Produits exceptionnels	478 574,00	4 865 092,00	243 133,00	87 470,00	-64,02%
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>29 682 896,00</b>	<b>33 797 129,00</b>	<b>29 109 595,00</b>	<b>28 657 781,00</b>	<b>-1,55%</b>
hors cessions		26 682 896,00	29 403 725,00	29 061 777,00	28 657 781,00	

### En détail et par chapitre

#### ➤ Le chapitre 70 « produit des services » : 1,225M€

Le produit des services à la population évolue de 12,53% par rapport au budget primitif 2018 du fait de la refacturation des salaires du personnel de livraison au budget annexe de la restauration.

Les tarifs des services publics 2019 restent stables.

#### ➤ Le chapitre 73 « impôts et taxes » : 21,543M€

Les recettes fiscales représentent plus de 75,18% des recettes de fonctionnement de la Ville.

Concernant la fiscalité directe, taxe d'habitation et taxes foncières, l'inscription au budget équivaut à une augmentation de la revalorisation des bases de 2,2% sur la base des rôles de 2018 tout en baissant de 1% le taux de foncier.

La fiscalité ménage représente 77,50% des recettes fiscales. La limitation à l'évolution des bases est un choix de prudence au regard des différentiels entre les produits prévisionnels et produits définitifs notamment pour la taxe d'habitation sur les logements vacants.

La taxe additionnelle sur les mutations et la taxe sur l'électricité représentent 1M€.

L'attribution de compensation versée par la communauté de communes baissera de 33 300 euros suite au pacte financier fiscal et l'intégration du transfert de l'enseignement supérieur se fera en mai 2019.

#### ➤ Le chapitre 74 « dotations, subventions et participations » : 5,163M€

Ce chapitre représente 18% des recettes réelles, les dotations de l'Etat abondent pour 89,18% les recettes de ce chapitre.

#### ➤ Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » : 0,437M€

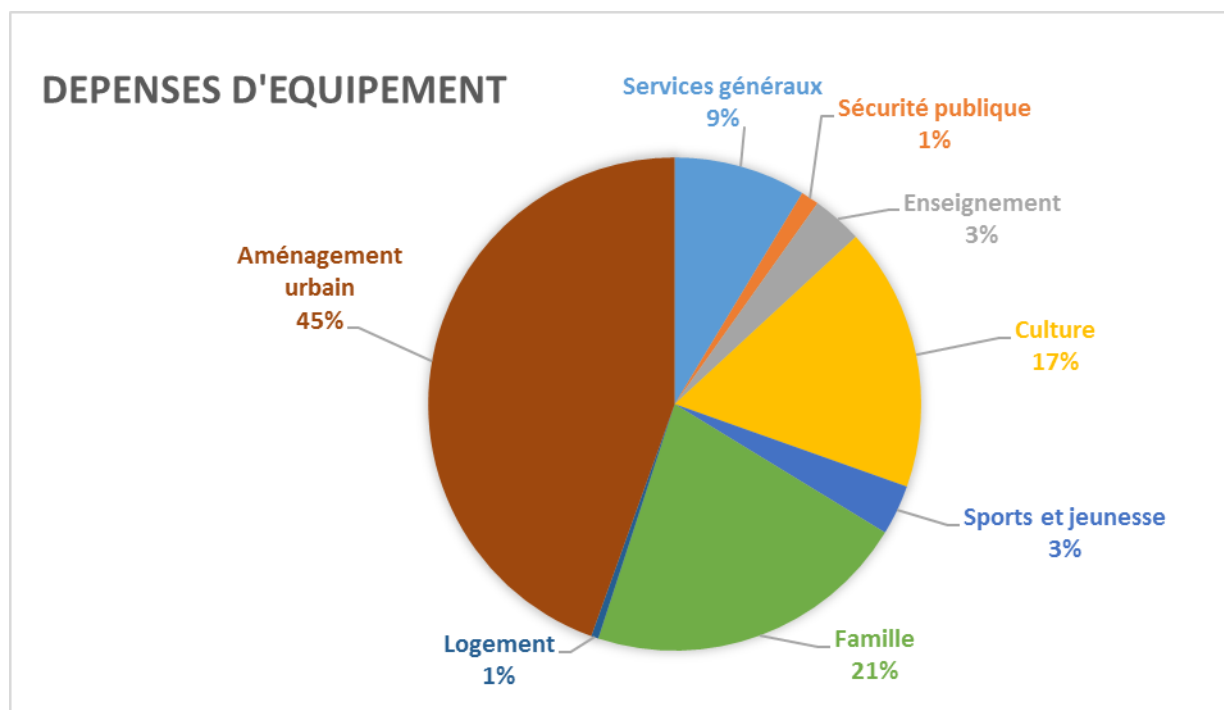
Il représente 1,53% des recettes et baisse de 8,48% du fait de la fin de facturation de l'occupation du service des ordures ménagères au centre technique municipal à la communauté de communes Millau Grands Causses.



Nature	Libellé compte	origine	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2013/2019
7411	DOTATION GLOBALE FORFAITAIRE	Etat	4 235 691	3 995 669	3 534 407	3 031 344	2 745 229	2 755 671	2 743 671	-1 492 020
74123	DOTATION SOLIDARITE URBAINE	Etat	520 279	520 279	446 234	530 212	578 000	607 545	600 000	79 721
74127	DCTP	Etat	492 520	504 199	559 706	557 808	543 073	545 098	545 098	52 578
748314	ETAT COMPENSATION TP	Etat	107 224	84 397	55 759	47 287	14 717	0		-107 224
74834	ETAT COMPENSATION EXO TF et N B	Etat	148 180	90 557	83 701	44 325	22 570	34 064	16 169	-132 011
74835	ETAT COMPENSATION EXO TH	Etat	630 939	644 969	687 816	570 221	760 000	789 030	700 000	69 061

### 3. Un programme d'investissement ambitieux pour l'avenir de Millau :

#### a. Dépenses d'équipement :



DEPENSES		Montant
CHAPITRES		
20	Immobilisations incorporelles	145 000
204	Subventions d'équipement	69 000
21	Immobilisations corporelles	1 093 630
23	Immobilisations en cours	7 094 600
<b>TOTAUX</b>		<b>8 402 230</b>

Pour 2019, le volume des dépenses d'équipement sur le budget général est de 8,401M€.

Les prévisions de recettes propres d'investissement sont de l'ordre de 3,048M€ (subventions 1,41M€, FCTVA : 1,388M€ et cessions de biens 619 000€).

Les investissements se déclinent avec des autorisations de programme.

AP Revitalisation urbaine : .....	270 000€
Démolition Voultre : .....	130 000€
Voiries prioritaires : .....	100 000€
Fonds de concours façades : .....	40 000€
AP quais et berges : .....	2 912 000€
AP Pôle petite enfance : .....	1 790 000€
AP CREA : .....	1 178 300€

Les investissements se déclinent également hors autorisations de programme : 2 251M€ :

Services généraux : .....	Matériel des services, informatique, véhicules, travaux bâtiments administratifs	727 130€
Groupes scolaires : .....	Travaux et matériel : .....	276 800€
Théâtre maison du peuple, Graufesenque, musée :	Travaux et matériel : .....	274 800€
Equipements sportifs : .....	Travaux et matériel : .....	276 300€
Sécurité : .....	Travaux et matériel : .....	100 000€
Voirie, éclairage public : .....	Travaux : .....	656 000€

**b. Le chapitre 16 : remboursement du capital de la dette et financement des investissements :**

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est de 31,514M€.

Le remboursement du capital en 2019 s'élève à 2 840 395€.

Les investissements seront financés par un emprunt de 5,1M€.

Ce montant sera ajusté en cours d'année en fonction des résultats de l'exercice 2018, qui devrait s'établir à plus de 600.000 euros, et de la vente du camping municipal d'un montant de 500 000 euros.

Ainsi, l'emprunt de l'année devrait plutôt être de l'ordre de 4 millions d'euros.

## II. Budgets annexes :

### 1. Budget annexe de l'eau - DSP :

- Produit de la surtaxe communale :	380 000 €HT
- Annuité de la dette :	109 000€
- Investissement :	257 000€
- Encours de dette au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 :	432 093€

### 2. Budget annexe de l'assainissement - DSP :

- Redevance assainissement :	750 000 €HT
- Annuité de la dette :	569 000€
- Participation mégissiers :	60 000€HT
- Investissement :	83 000€HT
- Encours de dette au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 :	6 021 164€

### 3. Budget annexe stationnement - régie directe :

- Produit horodateurs et FPS :	400 000 €
- Charge à caractère général :	235 360€ TTC
- Reversement ville :	63 570€TTC
- Annuité emprunt :	97 442€
- Encours de dette au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 :	599 046€

### 4. Budget annexe de la restauration - régie directe :

- Produit facturé :	984 000 €HT
- Charge à caractère général :	1 231 326€ HT
- Investissement :	45 000€
- Annuité emprunt :	120 450€
- Subvention équilibre du budget principal :	383 432€
- Encours de dette au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 :	792 293€

### 5. Budget annexe Parking Capelle - DSP :

- Annuité :	302 500 €
- Charge (copropriété et TF) :	34 100€
- Participation SAS la moitié :	120 000€HT
- Redevance Qpark :	30 000€HT
- Subvention équilibre du budget principal :	362 700€
- Encours de dette au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 :	3 637 183€

